



PAR COURRIEL ET COURRIER

Le 19 septembre 2013

Madame Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à
Bécancour**

Questions complémentaires du 18 septembre 2013 (DQ4, n° 1)

Madame,

En réponse à votre lettre du 18 septembre 2013, vous trouverez
ci-dessous les réponses à vos questions.

Question 1

- A. Quelle est la capacité du réseau routier donnant accès au Parc industriel
et portuaire de Bécancour et à combien estimez-vous son débit
d'utilisation actuel sur les différentes voies qu'il comporte ?

***Rép. : Le Parc industriel et portuaire de Bécancour est accessible par un
tronçon de l'autoroute 30 à une voie par direction. Le débit
journalier moyen annuel (DJMA) maximum est de 8600
véhicules/jour. Pour ce qui est de la capacité, on peut l'estimer
entre 15 000 et 20 000 véhicules/jour.***

...2

- B. Dans l'éventualité de la construction et de la mise en opération de l'usine d'engrais d'IFFCO Canada, y a-t-il des risques de saturation de ce réseau ?

Rép. : Non. Nous estimons que la capacité maximale du réseau ne sera pas atteinte. Seule une augmentation temporaire nette d'environ 850 véhicules/jour est prévue pendant la construction de l'usine, soit 10 % par rapport au DJMA 2012. Ce calcul, basé à partir des données de l'étude d'impact environnemental, comprend l'augmentation maximum prévue de 1650 véhicules/jour combinée avec la diminution progressive générée de 800 véhicules/jour par la fermeture récente de la centrale nucléaire Gentilly II.

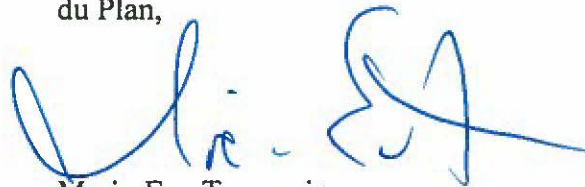
Quant à la période d'exploitation de l'usine, par rapport à la situation actuelle, le DJMA devrait nécessairement connaître une diminution.

De plus, les intersections avec feux de circulation comportent déjà des voies de virage qui favorisent la fluidité de la circulation. En outre, des ajustements au phasage des feux de circulation pourront être faits au besoin.

En résumé, nous savons que ce type de route est en mesure d'accepter ce niveau de DJMA maximum anticipé.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

La chef du Service des inventaires et
du Plan,



Marie-Eve Turner, ing.

MET/VD/jm

c.c. M^{me} Véronique Desbiens, Service des inventaires et du Plan